

Le Folgoët Infos

Keleier Ar Folgoad

Vendredi 6 juillet 2018

☎02.98.83.01.92 mairie.le-folgoet@wanadoo.fr www.lefolgoet.fr

La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

L'agence postale est ouverte le lundi (8H45/11H45 – 13H45/16H45) ; les mardis, jeudis et vendredis (8H45/11H45). **Fermée le mercredi et le samedi.** ☎02.98.83.59.00

Memento

*Cabinet d'infirmiers **Cornec, Thomas, Loaec**, Place Ty An Oll (02.98.83.38.06 ou 06.82.20.48.20)

*Cabinet d'infirmier **Sylvie CORNEC**, 19 résidence de l'Oratoire (09.54.24.83.00 ou 07.68.19.08.21)

*Cabinet d'infirmiers **D. Manceau**, Kergolestroc (02.98.83.31.07 ou 06.67.35.44.90)

*Taxi Ar Folgoad : ☎06.98.23.58.48. Conventionné CPAM toutes distances 7jrs/7.

*Pharmacie **GUIEU** : 02.98.83.17.05 – Service de Garde : 3237

Eaux/assainissement : 02.98.83.02.80

ERDF : 09.726.750.29

GRDF : 0800.47.33.33

Vie municipale – Buhez ar gumun



TOUR DE FRANCE 2018

**jeudi 12 juillet : le Tour de France
traversera notre commune**

Il empruntera la RD 28 à Croas Kerzu, en venant de Lannilis et la RD 32 jusqu'à Croas ar Rod.

Ces routes seront privatisées pour un usage exclusif du Tour de France et, en conséquence, totalement inaccessibles de 10h30 à 14h30.

Nous vous invitons à prendre vos dispositions afin que la gêne occasionnée par cet événement soit la moins contraignante possible.

SEULS LES VÉHICULES D'URGENCE ET DE SECOURS SERONT AUTORISÉS À TRAVERSER LA DÉPARTEMENTALE AU NIVEAU DU ROND-POINT DE LA CROIX-ROUGE.

PARUTION DU BULLETIN COMMUNAL EN JUILLET ET AOÛT

Le bulletin communal ne paraîtra que tous les 15 jours durant les mois de juillet et août.
Les annonces devront parvenir en mairie pour le **lundi** précédant le jour de la parution à **17H00** dernier délai.

(Dates de parution : ven 20 juillet. Ven 3 – 17 et 21 août).

Résultats du concours des maisons

fleuries 2018

Jardins et Jardinets - 1^{er} M et Mme LE ROUX Pascal, 7 rue Mathurin Méheut / 2^{ème} M et Mme ROUÉ Yvon, 1 Hameau de Pen Ar Vilin / 3^{ème} Mme FILY Marie-Ange, 14 Rue des Tilleuls / 4^{ème} M et Mme ABOLIVIER Jo, 15 Lannuchen / M et Mme ARNAUD Jean-Pierre, 5 Hameau de Lannuchen / Mme ARZUR Yvonne, 4 Allée des primevères / Mme BRETON Malou, 2 Impasse du Lin / M et Mme GUÉGUEN Henri, 1 Rue des Genêts / M et Mme HERROU Jean, 26 Kerbriant / M et Mme LARREUR François, 24 Kerbriant / M et Mme LE VERGE Jean, 10 Rue de la République / Mme PÉQUET Mireille, Saint Adrien / M et Mme SALOU Jean-Pierre, Rue Lavoisier. **Talus** : M et Mme Le GAT Jean-Baptiste, Lannuchen / M et Mme LE VOURC'H Gaby, Lannuchen / M et Mme TANNÉ Jo, Brezec'hen. **Hors concours** : M et Mme BROC'H Daniel / M et Mme CAM Jean / M et Mme DONVAL Jean-Louis / Mme FAVÉ Yvonne / M et Mme SÉNÉ Fernand / M et Mme TOURNADE Marcel.

TIR DE FEUX D'ARTIFICE PAR LES PARTICULIERS

REGLEMENTATION -

- À l'occasion de la fête nationale du 14 juillet ou pour agrémenter une fête privée, de nombreux feux d'artifices sont tirés par des particuliers. Ces articles festifs sont dangereux tant pour les utilisateurs que pour leur entourage ou pour leur environnement, car ils contiennent des substances pyrotechniques, souvent explosives et, au moins susceptibles d'entraîner des blessures et des brûlures, voire de provoquer des incendies. La réglementation distingue quatre catégories d'artifices de divertissement. Depuis le 4 juillet 2010, ces artifices doivent porter le marquage « CE » et être conformes aux normes les concernant. Ils doivent être accompagnés notamment d'informations sur les limites d'âge et d'instructions d'utilisation. Les pétards et feux d'artifice de catégorie 1, 2 et 3 ne peuvent être vendus à des consommateurs de moins de 18 ans. Ceux de la catégorie 1 ne peuvent être vendus à des consommateurs de moins de 12 ans. La catégorie 4 est EXCLUSIVEMENT réservée aux professionnels.
- Prendre garde aux conditions météorologiques (de nombreux incendies sont imputables à un vent fort qui entraîne des débris d'artifices enflammés dans des herbes sèches).
- Respecter ses voisins : les plaintes pour nuisances sonores dues aux pétards et autres artifices de divertissement sont très fréquentes en période estivale.

OBJETS TROUVES - Un trousseau de clés devant le Pêché Mignon (ven 29/06).



Jusqu'au 31/08 à la bibliothèque
Exposition prêtée
par le Syndicat Mixte des Eaux du Bas-Léon

Bibliothèque municipale - Levraoueg

4, Place Ty an Holl – ☎02.98.21.15.46

bibliotheque.le-folgoet@wanadoo.fr

HORAIRES D'ETE :

mardi : 16h30-18h30,

mercredi, samedi et dimanche : 10h-12h.

La bibliothèque sera fermée les 14 juillet, 15 août et 2 septembre.

Règles de prêts (période estivale)

Jusqu'au 9/09, vous pourrez emprunter 6 livres, 6 revues, 3 CD par carte pour une durée allant jusqu'à 6 semaines. (1 DVD par famille pour une semaine).

Vie paroissiale - Buhez ar barrez

CONTACT : 02.98.83.00.61 - sanctuaire.lefolgoet@gmail.com - 02.98.83.00.43 - sec.paroissendfolgoet@outlook.fr

Obsèques : Mme Yvonne MADEC Née BELLEC, 95 ans, route de Lannilis. Mr Gérard MOULLEC, 72 ans, rue des tilleuls.

Dimanche 8 juillet : Messe à 11h. Messe à l'intention de Mme Thérèse ROUMIER née Lagadec.

Dimanche 15 juillet : Messe à 11h. Messe d'obsèques pour Mme Jeannine LANDURE.

Vie associative - Kevredigezhioù

AUTO CROSS

DIMANCHE 22/07

« ICI ON ROULE POUR CLARA » pour la lutte contre la mucoviscidose

Organisé par le comité d'animation

☎06.60.66.37.89 / comiteanimationlefolgoet@gmail.com

L'art dans les Chapelles du Léon

Chapelle de Guielleau - Du 15 juillet au 15 août 2018

Exposition artistique de Jean-Pierre BLAISE "Fontaines d'Armor en Argoat".

Ouvert tous les jours (sauf le mardi) de 14h à 18H.

Présence de l'artiste le dimanche.

NID D'ANGES – Vide grenier – Dim 7/10 à Kermaria. INS ☎06.13.75.45.61

CND FOOTBALL - Sam 07 de 10h00 à 12h00 : permanence pour les licences.

Chez nos voisins - Ha tro-war-dro

➔ **Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique (CLIC)** - Informations sociales pour les personnes de 60 ans et plus, et leurs familles. Accueil sur rendez-vous ☎02.98.21.02.02.

➔ **Braderie à la Croix Rouge Lesneven** – Au profit de l'action sociale : sam 7 de 9H à 17H.

➔ **Moules frites à St Méen** - Dim 15 à 12h00 à la salle multifonctions. Sur place ou à emporter. 15H00 : concours de pétanque. Org : comité d'animation St Méen.

➔ **Comité de jumelage Lesneven** - Le Comité de Jumelage Lesneven / As Pontes recherche des familles pour accueillir des espagnols du 28 juillet au 5 août. lesnevenaspontes@gmail.com ou ☎06.33.11.63.23

➔ **Goulven – Concert** – Lirik : Perynn Bleunven, Gwen an Dreo et Paul Croguennec au piano interprètent Mozart, Brahms et Rossini. Jeu 12 à 20H30 à l'église. <http://goulven-decouverte.fr/concerts>

Petites annonces – Traoù a bep seurt

*L'entreprise RAOUL CORRE, entreprise générale de bâtiments réalise, agrandit et rénove tous vos bâtiments.

☎02.98.83.02.86 ou contact@raulcorre.fr. L'entreprise recherche pour ses clients des terrains constructibles.

☎02.98.83.02.86 ou christian.bresson@raulcorre.fr.

Ne Manquez pas

TRAVERSÉE EN 2018 **TOUR DE FRANCE**

LE FOLGOËT

Jeudi 12 Juillet
BREST -> MÛR DE BRETAGNE = 181km



11H30
PASSAGE DE LA CARAVANE

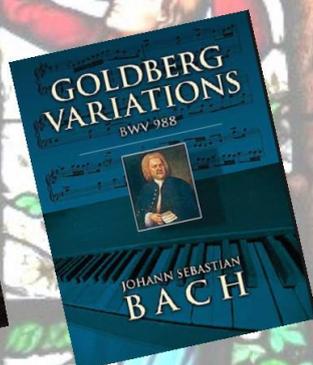
13H30
PASSAGE DES COUREURS

- **Jeux, structures gonflables**
Dès 10h00 - Place de la Chapelle du Pardon
- **Restauration rapide**
Dès 11h30 - Place de la chapelle du Pardon
- **Buvette**
Dès 10h00 – Rondpoint Croix Rouge et Place de la Chapelle du Pardon

➤ **Retransmission de l'étape sur grand écran**
Dès 14h30 - Salle Yves Bleunven

 **Renseignements** : 06.60.66.37.89 ou comiteanimationlefolgoet@gmail.com 

RECITAL D'ORGUE
BASILIQUE NOTRE DAME
DU FOLGOËT
09 JUILLET 2018 à 18H00



THIERRY MECHLER joue
JOHANN-SEBASTIAN BACH
LES VARIATIONS
GOLDBERG

Libre participation

